

# CHAMPIONNATS DE FRANCE U15-U18 ELITE RÉPARTITION DES PLACES (SAISON 2019-2020) ET EVOLUTIONS



# RÉPARTITION DES PLACES SAISON 2019-2020

## CHAMPIONNATS DE FRANCE U15/U18 ELITE

Au vu de l'impact de la réforme territoriale sur cette saison et celle à venir, l'option envisagée est de conserver les attributions de la saison 2018-2019.

Ceci permet d'avoir une continuité et que les Ligues Régionales puissent s'appuyer sur leurs résultats passés.

Une nouvelle réflexion sera menée pour la saison 2020-2021.

Il y aurait donc, comme la saison passée :

NFU15 Elite: 1 place réservée

NMU15 Elite : 2 places réservées

NFU18 Elite: 1 place réservée

NMU18 Elite: 2 places réservées

Dans le cas où une place serait rendue par une Ligue Régionale, cette dernière deviendrait une place réservée FFBB.

# **ATTRIBUTION 2019-2020**

#### En Championnats de France U18 Elite :

- Chez les Masculins, il est proposé de maintenir le nombre d'équipes à 60 compte tenu du nombre d'équipes LNB qui peuvent candidater pour une place Nationale Masculine U18 Elite. Cela laisse peu de places aux équipes fédérales dans une compétition à 48 équipes.
- Chez les Féminines, le nombre d'équipes de Ligue féminine et LF2 qui peuvent candidater pour une place en Nationale Féminine U18 Elite est plus restreint. Le maintien à 48 équipes en NF U18 Elite est donc cohérent.

En Championnats de France U15 Elite, le nombre de 48 équipes est cohérent. Tous les polistes évoluent à ce niveau (sauf cas exceptionnels).

Une concertation avec les territoires a confirmé que cette approche leur paraissait également être la plus adaptée.

# ATTRIBUTION 2019-2020

# CHAMPIONNATS DE FRANCE U15 ELITE F/M

Ligues Régionales	Secteurs	NMU15 Elite	NFU15 Elite
AUVERGNE-RHONE-ALPES	Alpes	2	2
	Auvergne	1	1
	Lyonnais	3	3
GRAND-EST	Alsace	3	3
	Champagne Ardenne	1	1
	Lorraine	1	1
NOUVELLE AQUITAINE	Aquitaine	3	4
	Limousin	1	1
	Poitou-Charentes	1	1
PAYS DE LA LOIRE	Pays de la Loire	5	5
DOLLDOOCNE EDANGUE COME	Bourgogne	1	1
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Franche-Comté	1	1
BRETAGNE	Bretagne	2	3
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Centre	2	2
DDOVENCE ALDES COTE D'ATUD	Côte d'Azur	2	1
PROVENCE-ALPES-COTE-D' AZUR	Provence	2	2
HAUTS DE FRANCE	Nord/Pas-de-Calais	4	3
	Picardie	1	1
OCCITANIE	Languedoc Roussillon	1	1
	Pyrénées	2	3
NORMANDIE	Haute Normandie	1	1
	Basse Normandie	1	1
ILE DE FRANCE	lle de France	5	5
CORSE	Corse	0	0
Places réservées		2	1
Total		48	48

# ATTRIBUTION 2019-2020 CHAMPIONNAT DE FRANCE U18 ELITE F/M

Ligues Régionales	Secteurs	NMU18 Elite	NFU18 Elite
AUVERGNE-RHONE-ALPES	Alpes	2	2
	Auvergne	1	1
	Lyonnais	6	2
GRAND-EST	Alsace	2	3
	Champagne Ardenne	1	2
	Lorraine	1	1
	Aquitaine	3	2
NOUVELLE AQUITAINE	Limousin	1	1
	Poitou-Charentes	1	1
PAYS DE LA LOIRE	Pays de la Loire	5	5
DOLIDGOCNE EDANGUE COMTE	Bourgogne	2	3
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	Franche-Comté	1	1
BRETAGNE	Bretagne	2	2
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Centre	2	2
PROVENCE-ALPES-COTE-D' AZUR	Côte d'Azur	3	1
PROVENCE-ALPES-COTE-D AZUR	Provence	4	1
HAUTS DE FRANCE	Nord/Pas-de-Calais	5	7
	Picardie	1	1
OCCITANIE	Languedoc Roussillon	2	2
000	Pyrénées	1	2
NORMANDIE	Haute Normandie	3	2
NORMANDIE	Basse Normandie	2	2
ILE DE FRANCE	lle de France	7	1
CORSE	Corse	0	0
Places réservées		2	1
Total		60	48

## CAHIER DES CHARGES U15 ELITE

Chaque club doit montrer une implication factuelle pour la formation du joueur ou de la joueuse (école de mini basket, équipes de jeunes, etc.)

#### **Installation:**

Classement H2

#### **Encadrement:**

Entraîneur : DEFB (obligation de recyclage en règle)

Adjoint : en formation CQP

Un dirigeant référent à domicile comme à l'extérieur

#### Joueurs:

Dans le cadre du Plan de Développement Territorial, chaque joueur inscrit au Pôle doit se voir proposer une équipe engagée en Championnat de France (sauf dérogation accordée par le DTN, sur proposition du CTS chargé de la formation du joueur)

## CAHIER DES CHARGES U18 ELITE

Chaque club doit montrer une implication factuelle pour la formation du joueur ou de la joueuse (école de mini basket, équipes de jeunes, etc.)

#### **Installation:**

Classement H2

#### **Encadrement:**

Entraîneur : DEFB (obligation de recyclage en règle)

Adjoint : en formation CQP

Un dirigeant référent à domicile comme à l'extérieur

#### **Budget à prévoir :**

Environ 25 000€ (encadrement de qualité, entraînements réguliers à dispenser...)

# PLANNING GENERAL ATTRIBUTION DES PLACES ET VALIDATION DES EQUIPES

- Confirmation de l'acceptation des places par les Ligues Régionales le vendredi
   29 mars 2019 midi au plus tard à la Commission Fédérale des Compétitions
- Validation des modifications (places rendues/attribuées) et places réservées lors du **Bureau Fédéral du 12 avril 2019**
- Transmission des équipes participant aux Championnats de France U18 Elite pour la saison 2019-2020, y compris LNB, avant le **samedi 1**er **juin 2019**
- Validation des équipes transmises par les Ligues Régionales lors du Bureau
   Fédéral du 14 juin 2019

# EVOLUTIONS A COMPTER DE LA SAISON 2020-2021

### CONSTATS ET OBJECTIFS

- À l'heure actuelle, la FFBB attribue un nombre de places aux Ligues Régionales, et ce sont ces dernières qui ont en charge l'étude des dossiers et choisissent les équipes retenues, qu'elles transmettent ensuite à la FFBB.
- Le travail à effectuer sur les candidatures est donc primordial, et l'approche actuelle ne semble pas toujours optimale, ce qui peut avoir un impact négatif sur le travail de formation effectué par les clubs.
- Face à ce constat, il semble opportun que le processus évolue, avec un encadrement plus fort de la part de la FFBB. Les Ligues Régionales devront ainsi motiver leurs choix quant aux équipes retenues au travers de différents arguments (respect du cahier des charges, cohérence territoriale, situation géographique des Pôles Espoirs, des Centres de Formation de clubs professionnels,...), et la FFBB sera, en dernier ressort, à même de valider ou non ces choix.

# PROCESSUS ET CALENDRIER (1/2)

# Fin février

- Information aux clubs qui peuvent se rapprocher de leur Ligue afin de se porter pré-candidat à une place en Elite
- Répartition des places par Ligue Régionale et diffusée par la FFBB

### Fin mars

 Confirmation des places attribuées par la FFBB en fonction des retours des Ligues Régionales

#### Fin mai

Retour des candidatures par les Ligues Régionales

# Mi-juin

Validation des équipes engagées par la FFBB

# PROCESSUS ET CALENDRIER (2/2)

- L'idée est d'informer au mieux les clubs sur la possibilité ou non de se porter candidat à une place Elite et d'en connaître les contraintes. Pour les Ligues Régionales ce doit être la possibilité d'effectuer un travail de fond plus important sur les candidatures qu'elles reçoivent.
- Dans le même temps, la FFBB répartit les places par Ligue Régionale afin que celles-ci connaissent le nombre d'équipes qu'elles pourront retenir. Les Ligues collectent les dossiers de candidatures
- **Fin mars**, le nombre de places attribuées à chaque Ligue Régionale est validé définitivement.
- **Fin mai**, les Ligues Régionales doivent retourner à la FFBB le nom des équipes retenues sous forme d'un classement faisant état de tous les dossiers étudiés, celui-ci devant être motivé.
- Durant cette période (entre février et mai), les Ligues Régionales sont libres de définir leur propre calendrier concernant le dépôt et l'étude des dossiers.
- Mi-juin, la FFBB valide les équipes engagées en Championnats de France Jeunes.

# RÉPARTITION DES PLACES U15 ELITE

- 1 place au titre d'un Pôle Espoirs (les candidatures et la cohérence territoriale doivent être justifiées par l'implantation des joueuses et joueurs polistes)
- Place(s) supplémentaire(s) par rapport au nombre de licenciés dans la catégorie (maximum à fixer)

## RÉPARTITION DES PLACES U18 ELITE

#### NFU18 Elite (48 équipes) :

- 23 places attribuées au titre des Pôles Espoirs sur le territoire de la Ligue Régionale.
- X places complémentaires attribuées à la Ligue Régionale selon le nombre de licenciées dans la catégorie et le nombre de clubs évoluant en Ligue Féminine et en Ligue Féminine 2.

#### NMU18 Elite (60 équipes):

- 1 place pour l'équipe du CFBB
- 23 places attribuées au titre des Pôles Espoirs sur le territoire de la Ligue Régionale.
- X places complémentaires attribuées à la Ligue Régionale selon le nombre de licenciés dans la catégorie et le nombre de clubs évoluant en Jeep<sup>®</sup> Élite et Pro B.



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80